

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>12<sup>eme</sup></b>
Nom de site	104 PONIATOWSKI	Numéro	T10152
Adresse du site	<b>104, boulevard Poniatowski</b>	Hauteur	R+9 (24.85m)
Bailleur de l'immeuble	Social ELOGIE	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>13/11/2019</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>11/01/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>11/03/2021</b>
Historique et contexte	<b>Site expérimental 5G (autorisation ARCEP)</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 et R+9
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 4V/m - 120° < 3V/m - 240° < 4V/m <b>5G (3500) : 0° &lt; 2V/m - 120° &lt; 2V/m - 240° &lt; 3V/m (Etab Particulier &lt; 3V/m)</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>29.86 m</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



### Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Accueil de Jeunes Enfants (Crèche)	2 Place Edouard Renard	R+6	Non	21 m	<2 V/m
Accueil de Jeunes Enfants (Crèche)	4 Place Edouard Renard	R+6	Non	70m	<3 V/m

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 104 BOULEVARD PONIATOWSKI 75012 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 0°	Azimuth 120°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation pour la 5G (3500MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 104 BOULEVARD PONIATOWSKI 75012 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 0°	Azimuth 120°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

ESTIMATION < 3 V/M POUR L'ETABLISSEMENT PARTICULIER SITUÉ DANS L'AZIMUT 120°

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Pas de modification visuelle



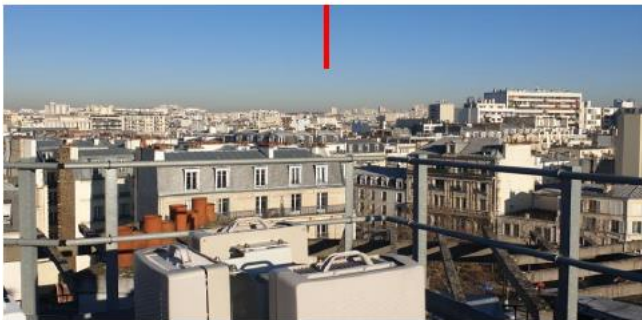
Etat projeté : Pas de modification visuelle



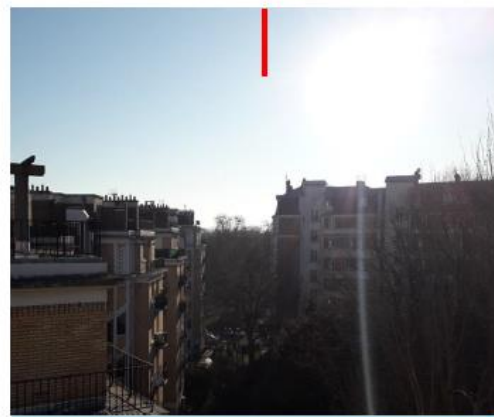
AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

